

Compte rendu Conseil d'école du 15 juin 2015

Début du conseil à 18h00.

Présents :

Les enseignants : Anne-Gaël LEGOFF, Maud GROSSET, Laurent DEBIEU, Nathalie FELETTI, Sarah SAVY, Elise LAUVERNAY, Natacha KASEL, Habiba, Mickaël BOUHAIL

Les parents élus : Céline DESQUETS, Elodie MONDOLFO, Olivier CHAGNOUX, Yann BELLOIR, Jean-Baptiste SUQUET, Anne PAILLET, Bérénice PAPILLON-CALVO, Virginie THOMAS

Représentant de la mairie : Mme DELORS

Ordre du jour :

1/ PEDT

2/ Structure de l'Ecole maternelle et rentrée de septembre 2015

3/ Bilan de l'année (école, rythmes, comptabilité)

4/ Travaux réalisés, travaux à entrevoir

5/ Bilan des différents projets de l'année écoulée et kermesse

1/ PRESENTATION DU PEDT (Projet Educatif Territorial)

La parole est donnée à la représentante Mairie, pour exposer le PEDT.

Seules les villes dotées d'un PEDT pourront obtenir une subvention de l'Etat, qui s'élève pour Les Lilas à 110 000 €.

Compte tenu de l'alourdissement du budget suite à la mise en place des rythmes scolaires la commune a décidé de présenter un PEDT afin de pouvoir bénéficier d'une enveloppe supplémentaire.

N'ayant pas obtenu le consensus de tous les acteurs de la communauté éducative, la mairie a rédigé seule, un PEDT en collaboration avec une sociologue. C'est en quelques sortes une « photographie » de ce qui est proposé à ce jour sur la ville en matière de rythmes scolaires.

Le PEDT sera détaillé à titre informatif lors de tous les conseils d'école de la commune mais ne sera pas soumis au vote.

La mairie souligne le fait qu'elle ne souhaite pas de municipalisation de l'éducation.

Le PEDT a pour but de formaliser, consolider, améliorer et renforcer l'offre éducative.

Favoriser les liens entre les différents acteurs : enseignants, animateurs (env. 100) ainsi que les ATSEM et les agents municipaux.

Ce PEDT sera transmis fin juin à la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

Un imprimé du PEDT est à disposition dans chaque école de la commune.

2/ Structure de l'école maternelle et rentrée de septembre 2015

- 78 Petits
- 66 Moyens
- 70 Grands

répartis comme suit :

- 2 classes de petits (26 et 27 élèves) avec Laurent et Anne-Gaël
- 1 classe de petits (14) / moyens (12) avec Maud
- 1 classe de petits (10) / grands (16) avec Nathalie
- 2 classes de moyens (27 élèves par classe) avec Sarah et Elise (mi-temps) + un(e) nouveau(elle) instituteur(trice) à mi-temps
- 2 classes de grands avec Natasha et un(e) nouveau(elle) instituteur(rice)

Problème de places en dortoir, puisque actuellement il ne contient que 68 places. Il est donc envisagé de mettre 10 lits d'appoints dans la classe 8 d'Anne-Gaël

La composition des classes sera affichée à la fin de l'année scolaire.

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 01/09, heure normale pour les moyens et grands.

Les petits rentreront en demi groupe le mercredi 02/09 et jeudi 03/09.

Le 04/09 tout le monde sera présent.

1 seul jour de pré-rentré pour les enseignants.

3/ Bilan de l'année (école, rythmes, comptabilité...)

ECOLE – RYTHMES SCOLAIRES

Les nouveaux rythmes ont été fatigants, et stressants pour les enfants.

Beaucoup de fatigue ressentie particulièrement le jeudi.

L'adaptation a été plus longue.

Les enfants ont également été perturbés lors de l'instauration du plan VIGIPIRATE attentat en janvier.

Il ressort que les parents étaient nettement plus ponctuels à cette période.

Il est indiqué des problématiques concernant les cars : ils ne pouvaient être réservés que pour de très courtes périodes le mercredi et vendredi car réquisitionnés pour l'acheminement des enfants au centre de Loisirs, ce qui était pénalisant pour les sorties.

2 classes n'ont pas pu bénéficier de car pour effectuer leur sortie de fin d'année.

Un absentéisme modéré le mercredi matin a été constaté.

Il est également rappelé qu'il y a encore beaucoup de retardataires.

COMPTES – COOPERATIVE

Les comptes sont mis à disposition des parents d'élèves représentants.

Coopérative : 3^{ème} versement 270 € par classe

Le 23/06 une petite ferme de Lignières-Orgères (53) s'installera à l'école avec des bébés animaux, un atelier crèmerie sera fait, coût : 900 € payé par la coopérative de l'école.

4/ Travaux réalisés, travaux à entrevoir

Travaux à réaliser : rideaux classe 4 et 5 et reprise des rideaux du dortoir

Les huisseries passeront sur un budget pluriannuel.

L'alarme incendie a été contrôlée et est aux normes.

L'installation des grilles devant l'école sera faite courant du mois de juillet.

5/ Bilan des différents projets de l'année écoulée et kermesse

PROJETS ECOULES :

- Fête de l'automne
- La fête de Noël va être conçue différemment la prochaine fois, sera plus importante et pas à la même date que celle de l'école élémentaire.
- La fête de la galette maintenue, la ronde des contes a été compliquée cette année et sera donc plus étalée l'année prochaine, sur 8 semaines sans lien avec le carnaval.
- Le carnaval à maintenir. Très belle fête et participation de plus en plus active des parents.

KERMESSE :

- La kermesse s'annonce bien, beaucoup de lots, plus de 100 lots des commerçants de la ville des Lilas

Tombola : gros lots 1 vélo et une trottinette.

EVENEMENT à VENIR :

- Réunion d'information des parents des futurs petits aura lieu le lundi 29/06 à 18h30.
- Pique Nique de fin d'année prévu le Jeudi 02 Juillet au Parc Lucie Aubrac.

Question des parents représentants :

1/ Pourquoi photo individuelle en début d'année et la collective en fin d'année ?

La cohésion de classe est plus présente en fin d'année et possibilité si le temps le permet de la faire en extérieur.

Un trombinoscope est fait dans chaque classe en début d'année afin que les enfants

puissent avoir un support pour se connaître.

2/ Pourquoi l'école ne s'inscrit pas aux ateliers dispensés par Elior ?

L'agenda des projets est très dense et les thèmes sont abordés tout au long de l'année par les enseignants par le biais de la semaine du goût, d'atelier du pain à la Villette, la cueillette des pommes ou autres.

Fin du conseil à 19h30.